
Chaire Enfance & Familles

2026-2027



Présentation de la Chaire

La Chaire Enfance et familles est une Chaire de recherche qui a succédé, en octobre 2019, à la Chaire Droits et intérêt supérieur de l'enfant, créée en 2010. Elle est rattachée au Centre de recherche sur les relations entre les risques et le droit (C3RD) de la Faculté de Droit de l'Université Catholique de Lille. Les travaux de la Chaire s'inscrivent dans la thématique « Vulnérabilités » du C3RD.

Les membres de la Chaire Enfance et familles sont des enseignants-chercheurs et doctorants en droit privé et en droit public. L'originalité de la Chaire est d'enrichir l'apport juridique de ses membres par les contributions de chercheurs en éthique, en sociologie, en psychologie, en théologie et en économie de la famille. Ces collaborations permettent d'adopter une approche pluridisciplinaire des problématiques liées à l'enfant, envisagé comme étant l'élément fondateur et central du groupe familial et de ses interactions dans la société contemporaine. Elles satisfont l'objectif de la Chaire qui est de nourrir la réflexion sur la reconnaissance et la mise en œuvre des droits des enfants et sur la prise en considération de leur intérêt supérieur, en particulier lorsque leur situation familiale conduit à accroître leur vulnérabilité.

La Chaire développe ses activités scientifiques autour de trois axes de recherche :

Enfance en danger

- Violences intrafamiliales
- Protection de l'enfance
- Mineurs non accompagnés



Enfance, familles et justice

- Séparations familiales
- Enfants délinquants
- Enfants victimes



Enfance, familles, vulnérabilités et société

- Infantisme et adultisme
- Silenciation des femmes et des enfants
- Fragilités et autonomie des majeurs protégés



Notre équipe de recherche

Titulaire de la Chaire Enfance et familles



Blandine MALLEVAEY,
Professeur de droit privé
et sciences criminelles

Membres de la Chaire



Nadia BEDDIAR,
Professeur
de droit public



Alice CARAVETTA,
Maître de conférences en droit
privé et sciences criminelles



Maxime COL,
Doctorant en droit public



Anastasia CONROUX,
Docteur en droit privé
et sciences criminelles



Léa JARDIN,
Docteur en droit public
Chercheur associé du C3RD et
de la Chaire



Maddy LEURENT,
Doctorante en droit privé et
sciences criminelles



Héloïse MICHELON,
Docteur en philosophie
Chercheur associé du C3RD et
de la Chaire



Amélie NIEMIEC,
Docteur en droit privé et
sciences criminelles, Chercheur
associé du C3RD et de la Chaire



Valentine SEGARD,
Assistante de recherche



Florian WATIER,
Docteur en droit privé
et sciences criminelles
Chercheur associé du C3RD et
de la Chaire
Réfèrent du Bus de l'accès aux
droits des enfants confiés

PARMI NOS PARTENAIRES :



Sélection de nos activités scientifiques

L'enfant et les séparations familiales

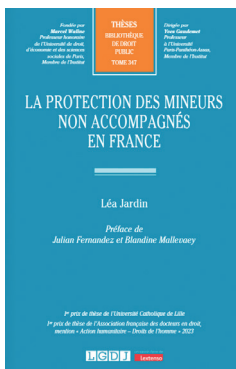
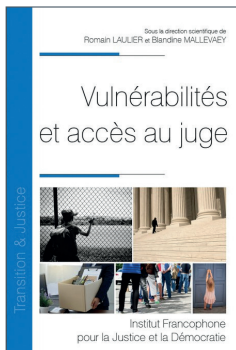
- Thèse *L'instrumentalisation de l'enfant mineur par ses parents*, par Marion ROUSSEAU, dir. Blandine MALLEVAEY, soutenue le 19 juin 2023.
- Colloque « **Enfant et séparations** », Association HESTIA des étudiants du Master 2 Droit de l'enfance et de la famille, 13 avril 2023.
- Ouvrage « **Aliénation parentale** », *Regards croisés*, dir. Blandine MALLEVAEY, Mare & Martin, 2022.
- Rapport *Audition et discernement de l'enfant devant le juge aux affaires familiales*, Recherche financée par le GIP Mission de recherche Droit et Justice, dir. Blandine MALLEVAEY, 2019.

L'enfant acteur de ses droits

- Conférence « **Ecologie : les enfants en première ligne** », Partenariat avec l'École nationale de la Protection judiciaire de la jeunesse, 9 janvier 2024.
- Conférence « **La parole de l'enfant au service de ses droits et de son intérêt supérieur** », 19 mai 2021.
- Colloque « **30^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, réflexions et enjeux** », 17 janvier 2020.

Enfance et vulnérabilités

- Thèse *La recherche des origines personnelles*, par Maddy LEURENT, dir. Alice CARAVETTA et Blandine MALLEVAEY, 2024-2027.
- Ouvrage *L'âge en droit de l'enfance, de la famille et des personnes*, dir. Blandine MALLEVAEY et Léa JARDIN, IFJD, 2024.
- Ouvrage *Vulnérabilités et accès au juge*, dir. Romain LAULIER et Blandine MALLEVAEY, IFJD, 2023.
- Conférence « **Le rapatriement des enfants français de Syrie** », 6 janvier 2023.
- Thèse *La protection des mineurs non accompagnés en France*, par Léa JARDIN, dir. Julian FERNANDEZ (Université Paris 2 Panthéon-Assas) et Blandine MALLEVAEY, soutenue le 8 avril 2022.
- Conférence « **L'enfant face aux sectes** », 11 mars 2022.
- Colloque « **Enfants et écrans** », 1 & 2 avril 2021.
> Suivi de l'ouvrage *Les jeunes face au numérique*, BEDDIAR Nadia (dir.), Editions des archives contemporaines, 2022.
- Thèse *L'obligation morale des parents envers leurs futurs enfants*, par Héloïse MICHELON, dir. Malik BOZZO-REY (ETHICS) et Blandine MALLEVAEY, soutenue le 17 décembre 2025.
- Ouvrage *L'enfant et le sexe*, dir. Blandine MALLEVAEY et Alice FRETIN, Dalloz, 2021.
> Publication complétée par le cycle de conférences « **Enfants, adolescents, sexe et sexualité** », 2021-2022.





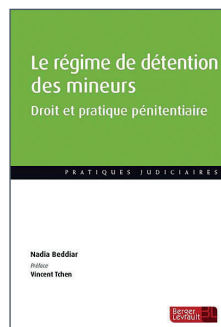
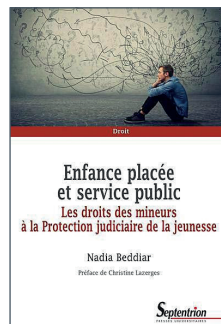
Cycle « Approche pluridisciplinaire de l'emprise » :
 5 conférences organisées intégralement en distanciel en partenariat avec le Centre de recherche juridique de la Faculté de droit et d'économie de l'Université de La Réunion.

Replays accessibles sur la chaîne youtube du C3RD :
<https://www.youtube.com/@CentredeRecherche-FLD-UCL>

1. Genèse, définition et mécanismes de l'emprise
2. L'emprise et le couple
3. L'emprise et l'enfant
4. L'emprise et la santé
5. Quel avenir pour l'emprise en droit ?

Fil rouge 2022-2027 : L'enfant, la famille et l'infraction pénale

- Thèse *Les relations entre enfant et parent(s) à l'épreuve de la détention*, par Florian WATIER, dir. Blandine MALLEVAEY, soutenue le 26 septembre 2025.
- Thèse *Approche systémique des prises en charge de l'inceste entre mineurs*, par Maxime COL, dir. Nadia BEDDIAR, 2024-2027.
- Rapport de recherche *Les « doubles suivis » comme situations frontières*, Direction de la protection judiciaire de la jeunesse, ANR, Nadia BEDDIAR, avril 2025.
- Projet VSE/ANR « Guerre et violences aux enfants », Institut des sciences juridiques et philosophiques de la Sorbonne, Nadia BEDDIAR, 2023-2027.
- Thèse *L'appréhension juridique des relations d'emprise intrafamiliales*, par Anastasia CONROUX, dir. Blandine MALLEVAEY, soutenue le 18 juin 2026.
- Colloque « L'enfant, la famille et la prison », Association Hestia des étudiants du Master 2 Droit de l'enfance et de la famille, 14 avril 2022.
- Ouvrage *Enfance placée et service public : Les droits des mineurs à la Protection judiciaire de la jeunesse*, Presses universitaires du Septentrion, Nadia BEDDIAR, 2021.
- Journée d'études « Les premières applications du Code de la justice pénale des mineurs », 24 novembre 2021.



Notre Master 2

Master 2 Droit de l'Enfance et de la Famille

Le Master 2 Droit de l'Enfance et de la Famille vise à **l'acquisition et à l'approfondissement des connaissances et des compétences relevant des différents champs disciplinaires susceptibles d'être mobilisés pour l'exercice des professions en lien avec les enfants et leurs familles** : droit des majeurs et des mineurs protégés, droit patrimonial et extrapatrimonial de la famille, droit pénal des personnes, droits fondamentaux de l'enfant, etc. Outre les enseignements juridiques, il offre aux étudiants une ouverture à d'autres disciplines essentielles à l'exercice de leur futur métier : psychologie de l'enfant et de l'adolescent, psychopathologie et dysfonctionnements parentaux, sociologie de la famille, éthique et bioéthique de la famille, etc. Aux cours théoriques s'ajoutent des **séminaires de pratiques professionnelles et institutionnelles** (juge aux affaires familiales, juge des enfants, avocat de mineurs, Aide sociale à l'enfance, Protection maternelle et infantile, Protection judiciaire de la jeunesse, médiation familiale, brigade des mineurs, etc.) et des **mises en situations** (travail à partir de dossiers réels).

Association Hestia



Association des étudiants du Master 2 Droit de l'Enfance et de la Famille

Hestia a pour objectif de promouvoir le droit de la famille, des personnes et de l'enfance à travers différentes actions solidaires. L'association intervient auprès des mineurs incarcérés au sein de l'établissement pénitentiaire pour mineurs de Quiévrechain, elle vient également en soutien aux équipes éducatives de la Maison d'Enfants FAS de Lambersart et intervient au sein du Relais enfant-parent(s). De plus, elle travaille avec l'association Solfa à la création d'outils juridiques de sensibilisation et de vulgarisation des droits des femmes et des enfants victimes de violences. Aussi, Hestia collecte des produits d'hygiène, des jouets et d'autres produits essentiels pour les personnes vulnérables. Parallèlement à ces actions de terrain, l'association utilise les différents réseaux sociaux pour sensibiliser aux droits des enfants et des femmes.

Contact : association.hestia.fld@gmail.com



Nos diplômes universitaires

D.U. Droits et intérêt supérieur de l'enfant

Intégralement
en distanciel

Le D.U. DISE est une formation bidisciplinaire, en droit et en psychologie, d'un volume de 120 heures. Il est articulé autour de deux parties : **l'enfant et sa famille** d'une part (filiation, autorité parentale, décisions relatives à la santé, à la scolarité ou à la religion de l'enfant, stades de développement de l'enfant, liens d'attachement, séparation, abandon, etc.) ; **l'enfant en détresse** d'autre part (enfants maltraités, protection de l'enfance, confrontation de l'enfant à la justice, enfants victimes, mineurs délinquants, enfermement des enfants, recueil de la parole de l'enfant, etc.). Il offre aux professionnels (juristes, psychologues, travailleurs sociaux, etc.) des outils théoriques et pratiques pour connaître et faire respecter les droits des enfants et pour assurer la primauté de leur intérêt supérieur en toutes circonstances.

D.U. Auditeur d'enfants

Sur le campus
d'Issy-les-Moulineaux

La Convention internationale des droits de l'enfant (1989) prévoit que l'enfant capable de discernement a le droit d'exprimer ses opinions sur toute question l'intéressant et que ses opinions doivent être dûment prises en considération. Le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies a précisé que le recueil et l'écoute de la parole de l'enfant étaient indispensables pour que soit pris en compte son intérêt. L'enfant a le droit de voir son opinion effectivement prise en compte, non seulement dans sa famille ou dans le cadre d'une instance judiciaire le concernant, mais plus généralement par toute autorité publique ou privée ayant à prendre et mettre en œuvre des décisions le concernant (école, santé, religion, activités, citoyenneté, patrimoine, etc.).

Il est nécessaire pour cela qu'un **professionnel qualifié, neutre et spécialement formé, recueille la parole de l'enfant et la restitue aux personnes en charge des décisions le concernant**. Actuellement, la formation des professionnels amenés à recueillir la parole de l'enfant est insuffisante, comme le relevaient en 2013 et en 2020 le Défenseur des droits et la Défenseure des enfants dans leurs deux rapports sur la parole de l'enfant. La FLD, en partenariat avec l'Institut du Droit de la Famille et du Patrimoine, a donc créé un Diplôme universitaire Auditeur d'enfants, première formation pluridisciplinaire diplômante en France consacrée à l'expression de la parole de l'enfant dans ses différentes modalités.

Retrouvez toutes les informations sur nos formations sur notre site internet www.fld-lille.fr



Formation parrainée
par le Défenseur des
enfants auprès de la
Défenseure des droits

D
Défenseur des droits
REPUBLIQUE FRANÇAISE

En partenariat avec

iDFP
Institut du Droit
de la Famille et du Patrimoine

Nos événements 2026-2027

- Publication de l'ouvrage : **« Femmes, droit et société »** - dir. Blandine MALLEVAEY, Institut francophone pour la justice et la démocratie, coll. Colloques & essais.
- 26 novembre 2026 : **« Les violences faites à l'enfance : quelle place pour l'enfant dans la société en 2026 »**



**C3RD**

SAVE THE DATE
Colloque
Les violences faites à l'enfance :
quelle place pour l'enfant dans la société en 2026 ?
Jeudi 26 novembre 2026 - 9h - 17h30

**Bâtiment Robert Schuman**
RS 031
85 rue du Port, Lille
Événement éligible à la formation continue
Informations et inscription : c3rd.fr
Comité scientifique :
Blandine MALLEVAEY,
Professeur de droit privé et sciences criminelles,
Titulaire de la Chaire Enfance et Familles du C3RD
Aurélien COMOU,
Docteur en droit privé et sciences criminelles, membre
de la Chaire Enfance et Familles du C3RD

- 2 février 2027 : **« De l'enfant en danger à l'enfant placé : itinéraire de la parole de l'enfant »** - Colloque organisé en partenariat avec l'association CLIA.
- 1^{er} avril 2027 : Colloque annuel de l'Association HESTIA des étudiants du Master 2 Droit de l'enfance et de la famille.



Contactez-nous :

 <https://www.c3rd.fr/chaire-enfance-et-familles/>

 @Enfancefamilles

 03 61 76 75 22

 chaireenfancefamilles@univ-catholille.fr

INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE (ICL)
ASSOCIATION 1875 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
ET ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ
D'INTERET GÉNÉRAL (EESPIG)
60 BOULEVARD VAUBAN
CS 40109 • 59016 LILLE CEDEX • FRANCE
SIRET 775 624 240 000 13 • CODE APE 8542 Z
N° TVA Intracommunautaire FR 66 775 624 240
Organisme de formation, enregistré sous le n°31 59 00468 59
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.